

« L'ANGE », L'ADDICTION ET L'EXCLUSION SOCIALE

José E. Fischbein

Une nouvelle entendue le matin dans le journal peut devenir un objet de réflexion psychanalytique. C'est peu de mots qui se multiplient, par ailleurs, dans les quotidiens. Même si on les considère empreints d'une couleur locale forte, ils peuvent être identiques dans n'importe quelle latitude où prédominent des facteurs d'exclusion sociale. Peu de mots qu'étendent leur territoire dans notre esprit.

Le présentateur dit :

« Pendant la nuit de samedi un mineur appelé « L'Ange » à cause de son visage enfantin, ses yeux clairs et ses cheveux blonds, a été interpellé au moment où il volait une voiture. Après un échange de coups de feu avec les forces de l'ordre, il est amené à un poste de police, il a été enfermé ensuite dans un institut de redressement d'où il s'est échappé. Avec à peine 14 ans, il a un des dossiers judiciaires les plus épais de Buenos Aires. Selon les sources policières, il a déjà été interpellé 60 fois dans un peu plus d'un an. La mère de « L'Ange » a peur que son fils finisse par être tué. Elle avoue que sa famille ne peut pas le contenir. C'est pour cela qu'elle demande qu'il soit placé « dans un endroit fermé » pour qu'il puisse s'éloigner de son addiction. Même si, de l'autre côté, elle demande sa libération qui devrait être prononcée puisque il s'agit d'un mineur. »

Jusqu'ici la nouvelle. Réfléchissons à ce que nous pouvons dire sur cet épisode.

L'entrée dans l'adolescence implique une forte commotion à partir du moment où il faut non seulement renoncer aux objets de gratification infantile mais aussi accéder à des nouvelles configurations dans les liens interpersonnels pour faire face aux nouvelles exigences pulsionnelles. Dans ce rude travail il est en jeu non seulement la configuration intérieure du sujet mais participent aussi des apports qui viennent du social et qui contiennent le jeune dans ses nouveaux cheminements. Pourtant, quand un déficit survient, aussi bien depuis l'intérieur que de l'extérieur, nous nous trouvons dans une disposition dans laquelle l'agir est un cri désespéré depuis la désaide. C'est une clameur pour l'apparition d'une figure forte qui puisse l'arracher à son désarroi.

Dans la culture actuelle il serait très restrictif penser les addictions et la consommation exclusivement en rapport aux drogues. L'alcool, la drogue, le jeu, la vitesse, l'utilisation abusive d'Internet, les téléphones portables et les messages de texte, les jeux vidéo, la pornographie, même la lecture et l'écriture, aussi le sexe et, pourquoi

pas la psychanalyse, peuvent se transformer en objets qui comblent un vide et restituent la notion d'être à un sujet qui n'a pas de désir ; un sujet qui agit dans l'urgence et impérieuse nécessité de s'évader dans un état indéfinissable et inquiétante qui le submerge et l'inquiète.

Il ne s'agit pas seulement de substances, mais la visée se focalise sur des relations et des activités qui se fixent, commandent et dirigent la vie, devenant son axe le plus important. C'est-à-dire que l'addiction prend origine non seulement à partir des qualités de l'objet mais aussi en rapport aux fonctions qu'il remplit dans l'économie libidinale du sujet. C'est seulement ainsi qu'un nombre infini d'objets participe dans l'instauration du champ de l'addiction.

Dans le cas de « L'Ange » l'addiction ne se manifeste pas seulement dans les substances qu'il incorpore, mais aussi dans la répétition de ses actes délictueux. Nous ne pouvons ne pas évoquer les travaux freudiens sur les types particuliers de caractère, entre lesquels Freud place ceux qui commettent des délits à cause des sentiments de culpabilité, à la recherche d'une figure interdicière qu'établit une limite que le sujet ne peut pas instituer à l'intérieur de lui-même à cause d'une carence de modèles qui lui donnent la possibilité de reporter et renoncer à des gratifications pulsionnelles.

Quand les objets qui sous-tendent l'addiction s'instaurent comme les représentants les plus puissants des buts de l'activité quotidienne du sujet, nous pouvons nous demander si c'est le sujet qui abuse d'eux ou si c'est lui qui en est abusé, à partir d'une superstructure qui lui présente cet offre et qui en a besoin de lui pour se soutenir. Ces cas finissent toujours dans l'impasse du soupçon d'une sorte de connivence avec ceux qui devraient mettre une limite à cette situation.

Dans le champ de celui qui abuse ou qui est abusé opèrent des situations fusionnelles, et c'est pour cela que nous proposons l'idée des liens addictifs comme un axe central des dépendances pathologiques dans lesquelles, finalement, la discrimination entre sujet et objet est perdue.

La limite entre eux devient imprécise ainsi que la direction de l'intention du lien. La question étant de savoir si cela démarre depuis un sujet avec un terrain propice ou bien depuis une pression extérieure qui rend vulnérable son intégrité.

Le champ dans lequel prévalent les liens addictifs avec des objets divers et des actions provoque des sensations ambivalentes entre la nécessité idéalisée et la haine à cause de la dépendance extrême.

L'univers de l'addiction est seulement possible dans des conditions particulières d'ordre socioculturel. Les concepts d'addiction, de dépendance et de subjectivité que déterminent le nom « d'addict » ont besoin d'un discours, des concepts et des pratiques sociales qui les soutiennent et correspondent à ce moment de notre culture.

« Etre addict à... » signifie pour le sujet l'acquisition d'une identité définie face aux vécus de ne pas être qui la précédaient. A cause de cela, les objets de consommation ont le sinistre avantage d'être des *donneurs* d'identité. Ce processus identificatoire résulte de l'intime entrejeu des dispositions individuelles et les conditions et mandats d'un milieu socio-économique qui doit maintenir valable l'appareil productif des substances et des objets de consommation.

A chaque fois que son nom apparaît dans les journaux ou les quotidiens, « L'Ange » acquiert de l'existence et s'extrait de la catastrophique sensation de ne pas être qui peu dominer dans sa famille ou dans une société dans laquelle les adolescents sont exclus et n'ont pas des possibilités d'insertion culturelle.

Quand les personnes se constituent autour d'une identité pathologique deviennent un chaînon de plus dans les systèmes de production du marché, ses actes étant une conséquence nécessaire pour le soutien de la production des objets à qui ils font appel pour tenter de résoudre leur frustrations.

Il faut toujours avoir à l'esprit l'idée que « le marché » requiert la multiplication de consommateurs pour être toujours valable et pour cela perfectionne constamment les appâts afin de trouver des nouveaux adeptes pour ce qu'il offre.

Il est possible de considérer l'addict comme une modalité particulière de consommateur. Ils se différencient entre eux parce que le consommateur doit changer constamment d'objet pour soutenir son identité tandis que l'addict maintient une remarquable fixité et spécificité avec son objet. Nous pourrions pourtant déplacer notre attention de l'objet en soi à sa qualité de « nouveau ». Le consommateur se constituerait ainsi en addict à la « nouveauté ».

L'acquisition d'une identité décernée par l'addiction ouvre une perspective de vie signée par « l'ébauche d'une aventure », qui par la suite se répète de manière stéréotypée. Les pas sont : la fascination par l'objet de qui on peut tout attendre, l'effondrement du sujet par sa consommation, le regret et la récupération dans certains cas. Ces pas s'associent habituellement à un prêche messianique (idéologies revendicatives) autour de la consommation d'abord, et ensuite, autour de la renonce à l'objet dont il a besoin. Une séquence se produit où il est question de se passer des objets pour en retomber dans leur dépendance ensuite et finalement un retour aux recrutements anti-addictifs qui recommencent un cycle accomplie avec beaucoup de conflit, douleur et usure pour le sujet.

« L'Ange » avec ses soixante interpellations dans l'année en cours rend compte de l'aspect compulsif de son aventure délictueuse quotidienne que d'un autre côté peut être considérée comme si c'était un travail qui permet l'entretien de sa mère et ses frères.

Sans qu'un père présent soit mentionné, la mère qui exerce le droit parental est dans l'attitude contradictoire de donner son aval et censurer ses attitudes.

Dans ces circuits interviennent plusieurs facteurs mais surtout l'annulation du « désir de l'objet » ; désir qui comporte toujours la reconnaissance d'une faute, à cause de la perte de quelque chose « d'originel » et l'impérieuse nécessité de faire appel au masque de l'identité décerné par le « être addict à... » qui comble cette absence.

Du même que dans l'esclavage, le corps de l'esclave appartient au maître, dans la pathologie où prévalent les liens addictifs c'est l'objet qui s'approprie du corps du sujet sans que celui-ci puisse énoncer son désaccord sous la menace de l'angoisse qui est éveillée par le manque de l'objet. Même s'il se plaint constamment de cette situation, le corps est donné comme tribut. Le corps est adjudgé – donné – à l'objet comme seul maître et toute volonté de maîtrise sur lui est perdue. Il semblerait que la source de la pulsion est dans l'autre. Le sujet se transforme en objet de la nécessité de l'autre et soutient la continuité de la chaîne productive de l'objet qu'il consomme.

Un autre point qui évoque cette nouvelle est celui de la loi. En psychanalyse nous pensons la Loi comme l'ensemble de principes qui rendent possible les liens sociaux. Ces principes règlent la maîtrise de toute structure sociale. Ils règlent les échanges, les liens de parenté et les pactes entre les humains. La Loi est soutenue par l'image du Père. Il s'agit d'une Loi « symbolique » qui n'est rédigée dans aucun code, mais qui est toujours présente, enfermée dans le langage.

En « Totem et tabou » la Loi est doublée. Nous devons différencier ainsi la Loi du père, autoritaire et possessive, dont la finalité est celle de protéger le désir de ce maître absolu de la horde, maître qui garde pour soi l'accès à toutes les femmes, de cette Loi qui va naître après son meurtre. Cette deuxième version de la Loi, qui prend origine dans le pacte des frères, a pour finalité de protéger le sujet dans la cohabitation avec ses paires. Elle règle les rapports sociaux tout en autorisant, comme prix aux multiples renoncements pulsionnels, quelques satisfactions à condition d'éviter les liens incestueux. Le rapport de la Loi avec le désir est aussi dialectique ; d'un côté la Loi met des limites au désir même si de l'autre côté elle le crée. Le désir de base est celui de la transgression de la Loi et pour que ceci arrive il est nécessaire qu'au préalable il se soit basé sur un interdit institué par la Loi. Il ne s'agit pas d'un désir préexistant que la Loi va réguler mais d'un désir qui émerge des processus de régulation du pulsionnel par la Loi et de l'envie constante de la transgresser. Il apparaît un facteur tiers pour la loi, qui comporte son échec en tant que telle et que nous pourrions définir comme la Loi du désir, état dans lequel le sujet impose son irrationalité.

Nous naissons dans un berceau culturel qui nous précède, qui nous submerge dans une légalité déjà établie, face à laquelle nous serons éternellement en rébellion

dans la recherche des gratifications pulsionnelles. La pulsion est un tyran intérieur contre lequel nous devons lutter afin d'être insérés dans le consensus culturel.

Nous avons dit que la relation du Père avec la Loi est dialectique comme est dialectique aussi la relation de la Loi avec le Désir. Un système triadique apparaît Père-Loi-Désir dans lequel l'être humain deviendra sujet. Ce triangle est une manière de définir la culture. C'est dans ce triangle qui va se développer les idées que je vais exposer par la suite.

Le renoncement pulsionnel, l'assujettissement au mandat du père, développe un malaise constant. Malaise dans la civilisation à cause d'intolérance face aux dessins humains qui luttent et exaltent les singularités. Une civilisation qui ne tolère guère les différences et marque une tendance à l'homogénéisation de traits et des modèles aussi bien corporels que de comportement selon un idéal imposé depuis des critères de protection de la consommation des biens valorisés par le consensus.

La couleur des yeux ou des cheveux ne sont plus des traits distinctifs. N'importe quel œil, moyennant des lentilles, peut acquérir la couleur bleu ciel, bleu profond ou tous les cheveux peuvent être blonds suivant la mode du moment. Même ainsi, les cheveux blonds et les yeux clairs peuvent être des éléments idéalisés autant que source de discrimination, dépendant du contexte dans lequel ils se trouvent.

C'est pour cela que nos adolescents, perpétuels mécontents dans leur nécessité de défendre leur singularités, mettent en horreur l'univers des parents avec des coupes créatives de cheveux teints de couleurs peu usitées ou en faisant des tatouages sur leur corps sous la consigne « mon corps est à moi et c'est la seule chose que j'ai ». Il n'y a que dans cette révolte qu'ils trouvent leur individualité constamment soumise pour la civilisation. Même si cette révolte peut constituer elle-même un piège qui les enferme.

Je ferai référence à continuation à l'image douloureuse et angoissante qui impose le monde de la consommation. C'est l'image des enfants malnutris, exclus des soins, dans une culture qui les abandonne et les soumet à la faim, la malnutrition et la maladie. Ils meurent pendant que d'autres s'assurent pour eux-mêmes une impossible immortalité. C'est un autre icône de l'économie de marché. Sur ce point il conviendrait que nous nous interrogiions sur quelle est la Loi qui soutient les carences de sa descendance. Quelles Lois sont celles du marché qui préservent le patrimoine d'un père avide d'appartenances pour soi, en détriment de ses enfants et de l'espèce ? Quelle est la position étique qui s'obtient si nous prenons conscience de la vulnérabilité et la mortalité du corps, aussi bien le sien que celui des nos semblables. Deux légalités sont démarquées : une dans laquelle tous les sujets profitent d'une parité, en opposition à un autre système dans lequel existent ceux qui ont des prérogatives plus grandes.

Quand les Lois du consensus social font faillite et émergent les situations dans lesquelles les sujets en situation de désarroi, face à l'échec du symbolique, développent les recherches des soutiens imaginaires qui puissent décerner le déni de la vulnérabilité, un des chemins possibles est l'intervention en essayant d'imposer ses propres normes dans lesquelles l'existence de l'autre est méconnue.

« L'Ange » est un personnage « tout en acte » en quête de celui qui pourra le contenir et l'en sortir du chaos du non sens de son existence. Ses actes sont une clameur pour l'imposition d'un ordre qui est absent dans son milieu qui s'exprime à la base par le paradoxe de la demande maternelle : « mettez-le dans un endroit pour le guérir de son addiction mais laissez-le en liberté ».

Nous pourrions continuer ainsi à tisser une trame étriquée des pensées qui pourra nous permettre de nous approcher de la compréhension de ce fait et de réfléchir à son sujet, tout en étant conscients que nous pourrions toujours trouver d'autres lectures du même phénomène surtout si nous continuons à être fidèles à l'idée que la compréhension psychanalytique part toujours de la surdétermination.

Mots-clé : addiction, imposition d'identité, exclusion sociale, vide, adolescents

Traduction: Juan J. Gennaro